

Accord sur l'éducation pour un avenir viable



ACDE

ASSOCIATION CANADIENNE DES DOYENS ET DOYENNES D'ÉDUCATION

Accord sur l'éducation pour un avenir viable

PRÉPARÉ SOUS LA DIRECTION DE

Ron MacDonald (University of PEI, coprésident) et de
Richard Barwell (Université d'Ottawa, coprésident)

EN COLLABORATION AVEC DES COLLÈGUES

Airini (Thompson Rivers University)
Nicole Bell (Trent University)
Keri-Lynn Cheechoo (Université d'Ottawa)
Marianne Cormier (Université de Moncton)
Janet Dymont (Acadia University)
Paul Elliott (Trent University)
Thomas Falkenberg (University of Manitoba)
Patrick Howard (Cape Breton University)
Ken Montgomery (University of Windsor)
Edgar Schmidt (Concordia University of Edmonton)
Ralf St. Clair (University of Victoria)
Jennifer Tupper (University of Alberta)

© Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation, 2022

www.ACDEAccords.ca



Tables des matières

Préambule	4
Contexte : L'éducation pour un avenir viable	5
Principes	7
Responsabilités	10
Bibliographie	13

Préambule

Texte de la Déclaration d'engagement au sujet de l'urgence climatique et de la crise environnementale (2019)

Nous, doyennes et doyens et directrices et directeurs dans le domaine de l'éducation de toutes les régions du Canada, sommes profondément préoccupés par l'urgence climatique et la crise environnementale. La pollution de l'air et de l'eau aux niveaux local, régional et mondial, les technologies utilisées dans les industries d'extraction, l'accumulation et la dispersion des déchets toxiques ainsi que la destruction et l'épuisement des forêts, des sols et des nappes phréatiques menacent la survie de la planète, l'intégrité de la Terre et de sa biodiversité ainsi que la sécurité des nations, des peuples autochtones et des générations futures. Ces changements environnementaux sont causés par des modes de production et de consommation inéquitables et non viables à l'origine d'une aggravation de la pauvreté dans de nombreuses régions du monde.

Nous avons la conviction que des mesures urgentes sont nécessaires afin de traiter ces problèmes de fond et d'inverser ces tendances. Nous reconnaissons le travail entrepris à l'échelle mondiale grâce à l'élaboration des objectifs de développement durable des Nations Unies et à la pertinence des indicateurs qui leur sont associés.

La maîtrise de la démographie, l'adoption de technologies industrielles et agricoles respectueuses de l'environnement, le reboisement ainsi que la protection et la restauration des écosystèmes sont des éléments cruciaux pour assurer à l'humanité entière un avenir équitable et viable en harmonie avec la nature.

Nous reconnaissons que nos actions en tant que facultés, collèges, écoles et départements d'éducation sont complices de cette trajectoire critique. Nous avons la responsabilité et la possibilité de faire la différence.

Nous reconnaissons le pouvoir de l'éducation de transformer les pratiques actuelles. Les facultés, collèges, écoles et départements d'éducation jouent un rôle majeur à travers l'éducation, la recherche, l'élaboration de politiques et l'échange d'informations nécessaires pour la réalisation de ces objectifs. C'est une responsabilité sociale et éthique. Nous devons agir.

www.ACDEAccords-fr.ca

Nous reconnaissons que nos actions en tant que facultés, collèges, écoles et départements d'éducation sont complices de cette trajectoire critique. C'est une responsabilité sociale et éthique. Nous devons agir.

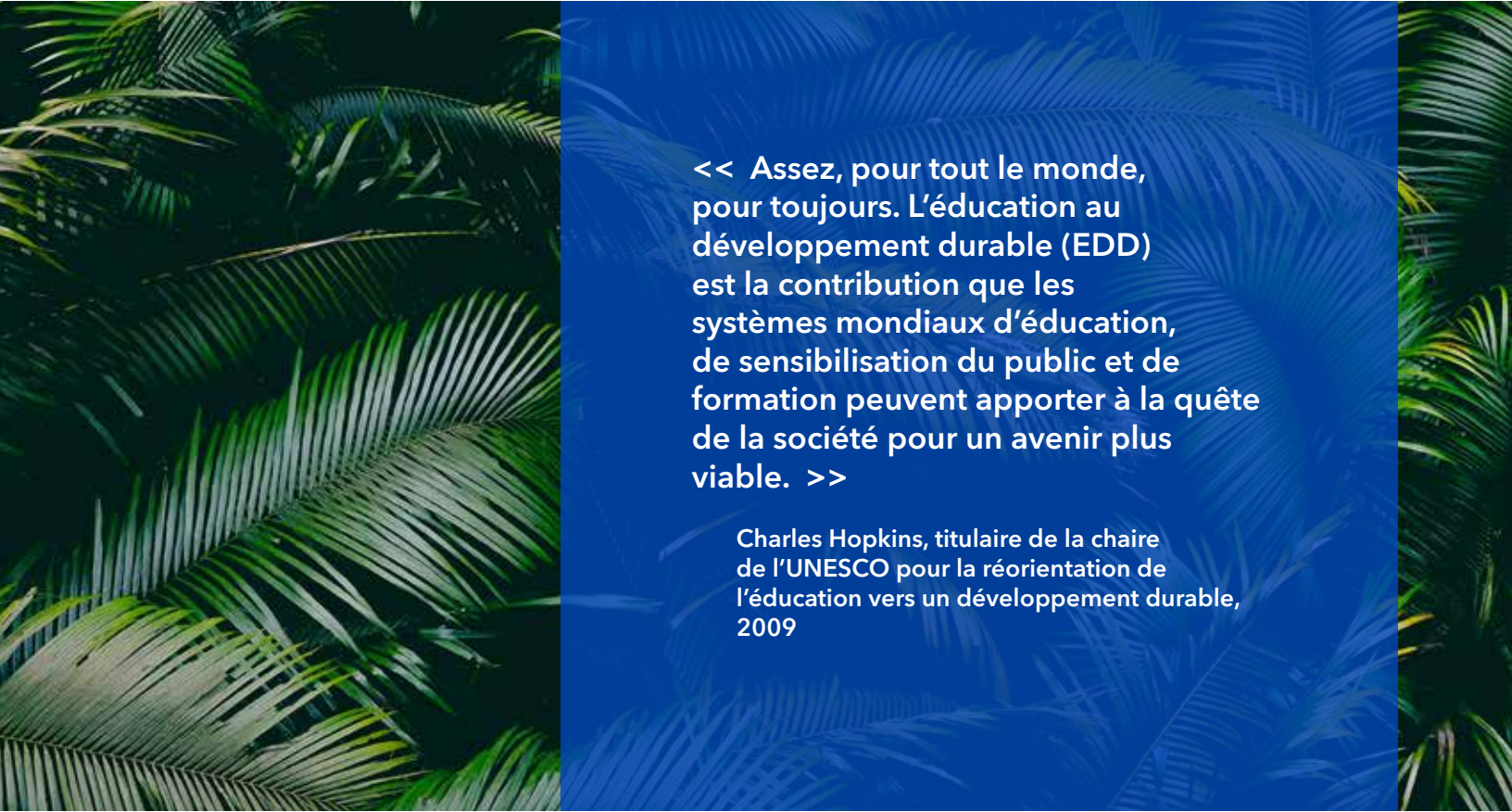
Contexte

L'éducation pour un avenir viable

Avec les crises sans précédent résultant des changements climatiques, comme la fonte des glaces marines, les feux de forêt, la désertification en Afrique, l'élévation du niveau des mers et les phénomènes météorologiques extrêmes, nous allons manquer de temps pour faire face aux menaces environnementales liées à l'activité humaine qui pèsent sur notre planète. En tant qu'espèce, nous devons revoir notre utilisation des ressources mondiales afin de remédier à leur surextraction et à leur surexploitation et de promouvoir la régénération. Nous avons la capacité d'incarner l'espoir, c'est-à-dire de faire des choix différents quant à la façon de vivre et de travailler en tenant compte de notre empreinte

environnementale individuelle et collective. En tant que doyennes et doyens d'éducation, nous avons une responsabilité éthique à l'égard du sort des personnes marginalisées et plus vulnérables aux menaces que pose la dégradation de l'environnement.

En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est engagée en faveur de 17 objectifs de développement durable (ODD), dont l'objectif n° 4 portant sur une éducation de qualité, qui ciblent l'élimination de la pauvreté partout dans le monde, l'amélioration du bien-être des populations et de la planète, la promotion de l'égalité et l'accès à tous à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce



<< Assez, pour tout le monde, pour toujours. L'éducation au développement durable (EDD) est la contribution que les systèmes mondiaux d'éducation, de sensibilisation du public et de formation peuvent apporter à la quête de la société pour un avenir plus viable. >>

Charles Hopkins, titulaire de la chaire de l'UNESCO pour la réorientation de l'éducation vers un développement durable, 2009

contexte, le document de l'UNESCO intitulé « L'éducation au développement durable : une feuille de route » (2020) indique que :

L'EDD dote les apprenants des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour prendre des décisions en connaissance de cause et entreprendre des actions responsables en vue de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste qui donne des moyens d'agir à tous, quel que soit leur genre, pour les générations présentes et à venir, et ce dans le respect de la diversité culturelle. (p. 8)

Nous croyons que l'éducation est à juste titre une source d'espoir, d'inspiration et de changement.

Dans le droit fil des rapports publiés par la Commission de vérité et réconciliation du Canada et des buts qui leur sont reliés quant à l'éducation, il faut que le secteur de l'éducation au Canada reconnaisse les voix, expériences, histoires, cultures, perspectives et savoirs traditionnels des communautés et organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits et noue un dialogue avec elles. C'est ainsi que nous avons commencé et allons continuer à coopérer de manière significative avec des communautés et organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour le développement et la mise en œuvre de cet Accord.

Le secteur de l'éducation doit rendre explicites les objectifs de l'apprentissage axé sur un avenir

viable et veiller à ce que ces objectifs soient intégrés dans les curriculums prescrits par les provinces et dans leurs politiques éducatives connexes. Cette position exige un engagement à l'égard de l'innovation pédagogique qui reconnaît et affirme la valeur de l'éducation pour un avenir viable. Au cœur de cet engagement se trouvent la reconnaissance et la prise en compte des liens entre la crise écologique mondiale et les réalités persistantes de la discrimination systémique, du racisme et du colonialisme à l'égard d'individus, de familles et de communautés. Nous reconnaissons que l'éducation a souvent contribué à ces réalités et continue à le faire.

Les préoccupations en matière de justice doivent être au cœur de l'éducation pour un avenir viable. Les personnes qui s'identifient comme autochtones, noires ou personnes de couleur ont été affectées à des degrés divers par des pratiques environnementales qui ont mis notre planète en péril. La justice sociale est un thème structurant essentiel qui relie les luttes environnementales aux luttes pour l'égalité et qui permet de « mobiliser des coalitions à l'échelle des communautés, au-delà des clivages de race, d'origine ethnique et de classe » (Taylor, 1997, p. 42).

L'Accord sur l'éducation pour un avenir viable devrait être utilisé de concert avec d'autres accords de l'ACDE pour guider l'examen des programmes, éclairer les initiatives de recherche et orienter les politiques éducatives et les curriculums dans les Facultés d'éducation au Canada et ailleurs.

Nous croyons que l'éducation est à juste titre une source d'espoir, d'inspiration et de changement.

Principes

Dans cette section, nous résumons certains des principes qui ont guidé l'élaboration de cet accord. L'hypothèse la plus fondamentale est que l'éducation a un rôle important à jouer pour assurer un avenir viable. Par « éducation », nous entendons l'enseignement formel, les programmes préscolaires et de la petite enfance, les contextes postsecondaires, les contextes informels et professionnels, l'éducation et l'information du public et l'apprentissage sur le terrain. L'éducation, quelle que soit sa forme, prépare les citoyennes et citoyens de tous âges aux défis de l'avenir. Les Facultés d'éducation ont un rôle particulier à jouer dans la formation des enseignantes et enseignants qui sont auprès des jeunes citoyennes et citoyens dans les écoles du Canada.¹

Nous avons choisi le titre *L'éducation pour un avenir viable* afin de désigner de manière générale toute approche de l'éducation qui favorise la régénération et l'épanouissement de l'écosystème planétaire. L'éducation pour un avenir viable² s'appuie sur de nombreuses traditions différentes, notamment l'éducation autochtone, l'éducation pour un développement durable, l'éducation en matière d'environnement, l'éducation en plein air, l'éducation axée sur la nature, l'éducation axée sur le lieu, l'éducation en matière de justice environnementale et les littératies en matière d'écologie, qui peuvent toutes contribuer à un curriculum qui promeut une vision axée sur un avenir viable et donner aux apprenantes et apprenants les moyens de changer les choses.

¹ Voir, par exemple, la publication de 2012 du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *L'éducation en vue du développement durable dans les facultés d'éducation au Canada*.

² Ce titre n'en est pas un qui est établi dans la littérature portant sur des recherches ou des politiques, et ce, afin d'éviter d'aligner cet Accord sur une approche particulière, comme l'une ou l'autre de celles qui sont mentionnées dans ce paragraphe.

Les principes que nous énonçons dans cette section s'appuient sur diverses sources (voir la bibliographie).

L'IMPORTANCE DES MODES DE SAVOIR ET DES FAÇONS D'ÊTRE ET DE FAIRE AUTOCHTONES

Dans le présent accord, le terme « autochtone » est conforme à son utilisation dans l'Accord sur l'éducation autochtone. Dans cet esprit, nous reconnaissons et affirmons que les peuples autochtones de l'Île de la Tortue³ en sont les premiers habitants et que leur ontologie, leur axiologie et leur épistémologie millénaires éclairent leur lien avec la nature. Il est donc impératif que nous établissions des partenariats avec les communautés autochtones afin d'améliorer nos relations et donc nos actions en faveur de l'éducation pour un avenir viable.

Cet accord valorise la diversité des savoirs, modes de connaissance et d'apprentissage et manières d'être autochtones en lien avec la nature. Un modèle d'apprentissage holistique autochtone pour une pédagogie axée sur l'environnement et sur le développement spirituel, émotionnel, physique et intellectuel garantira le changement de paradigme nécessaire en éducation pour assurer un avenir viable.

Des efforts individuels et collectifs de la part des Autochtones pour améliorer la durabilité environnementale et la régénération écologique sont en train d'être mis en œuvre dans des contextes locaux, régionaux, provinciaux et

³ Aussi connue sous le nom d'Amérique du Nord.

nationaux. L'ACDE se joint à ces efforts à travers ses facultés, collèges, écoles et départements d'éducation.

L'IMPORTANCE DE LA RELATIONNALITÉ

L'esprit nécessaire pour assurer un avenir viable doit être fondamentalement de nature relationnelle. Il est impossible de comprendre la crise écologique actuelle sans tenir compte de relations et connexions existant à divers niveaux. La vie sur Terre est essentiellement un réseau complexe de formes de vie et de composants non vivants interreliés et interdépendants qui fonctionnent ensemble comme un tout vivant. Nous sommes tous liés (p. ex., Lovelock, 2010). Penser et comprendre la vie de manière relationnelle permettent de mettre en évidence la valeur intrinsèque de toutes les formes de vie. Une perspective relationnelle a des implications pour les curriculums et nous amène à remettre en question la hiérarchisation, commune dans les milieux universitaires, qui place les idées abstraites et généralisables au-dessus de la compréhension locale et localisée. Une perspective relationnelle de la vie sur Terre implique la nécessité d'une approche vivante et localement connectée de l'éducation et donc la nécessité de curriculums adaptables et non standardisés. L'un des corollaires de cette perspective est que l'éducation formelle doit se dérouler beaucoup plus souvent à l'extérieur. Un deuxième corollaire est qu'une approche interdisciplinaire est indispensable; comme les formes de vie sont interreliées et interdépendantes, l'apprentissage doit l'être aussi : les curriculums ne peuvent pas être cloisonnés dans des matières distinctes et disjointes, car une telle approche n'est pas relationnelle.

L'IMPORTANCE DE LA JUSTICE SOCIALE

Il existe un lien important entre le travail pour un avenir viable et la justice sociale. De même que toute vie sur Terre est reliée, tous les êtres humains le sont aussi et c'est pourquoi tous les êtres humains ont droit à l'équité, à la dignité et au respect. Les modes de pensée qui engendrent l'injustice, la marginalisation

et l'oppression dans la société sont liés aux pratiques qui produisent la crise écologique. Dans les deux cas, ces modes de pensée sont basés sur la construction de hiérarchies (de valeurs supérieures et inférieures) en vue de justifier des pratiques de domination et d'exploitation. La colonisation, le racisme, le patriarcat et d'autres formes de pensée oppressive sont tous fondés sur la construction de hiérarchies (entre colonisateurs et colonisés, entre groupes raciaux, entre femmes, hommes et personnes non binaires, entre personnes de statut socio-économique différent, etc.). Le même type de pensée est présent dans les pratiques de domination et d'exploitation de l'écosystème planétaire par les humains dans la mesure où les humains sont considérés comme ayant une valeur supérieure aux autres espèces, ce qui justifie l'exploitation d'autres créatures au profit des humains. Par conséquent, travailler pour un avenir viable implique nécessairement de travailler pour la justice sociale.

En mettant l'accent sur la relationnalité éthique dans une optique de justice sociale, il est possible d'identifier comment des pratiques de consommation quotidiennes, banalisées dans les pays et régions plus riches, sont profondément liées à la fois à la dégradation de l'environnement et à l'assujettissement et à la marginalisation de certaines vies dans les pays et régions plus pauvres. L'éducation pour un avenir viable devrait souligner l'importance de mettre en lumière, au cœur de l'apprentissage et de l'enseignement, nos propres situations structurelles dans un système international de relations économiques racialisées et genrées qui produisent ces conditions. Ni les causes profondes ni les effets ne se situent simplement dans le contexte immédiat ou local, mais plutôt à l'intersection de la race, de la classe sociale, du genre, du capitalisme et du colonialisme. Une optique de justice sociale est également porteuse d'espoir et invite à avoir recours à des pratiques anti-oppressives.

L'IMPORTANCE DU BIEN-ÊTRE

La motivation pour l'élaboration du présent accord est venue d'une préoccupation pour le

L'éducation est fondamentalement *un exercice porteur d'espoir.*

bien-être et de l'épanouissement de toute la chaîne de la vie sur Terre. Ce principe s'étend ensuite aux curriculums, aux enseignantes et enseignants et aux élèves. Si l'éducation est holistique, avec une optique de prendre soin de toutes nos relations, elle concerne également le bien-être – le droit à l'épanouissement – de chaque créature, de chaque forme de vie et de chacun et de chacune de nos élèves. Il existe un lien entre les pratiques qui favorisent l'épanouissement de l'écosystème planétaire et celles qui favorisent le bien-être social, physique et psychologique des individus.

L'accent mis sur le bien-être peut nous amener à repenser les postulats sur ce à quoi ressemble une éducation saine. Par exemple, l'augmentation de l'activité physique et du temps passé à l'extérieur dans des environnements biodiversifiés favorise le bien-être des individus et l'appréciation du bien-être dans la biodiversité.

L'IMPORTANCE DE LA MOBILISATION

Pour nous, la tâche de l'éducation ne consiste pas simplement à informer des citoyens ou à être des relais d'information. Pour que les éducatrices et éducateurs puissent contribuer à assurer un avenir viable, nous devons faire de la place pour la mobilisation. Dans notre rôle d'éducation de futurs citoyens, il est crucial de promouvoir la mobilisation si l'on veut que l'éducation contribue à assurer un avenir dans lequel la vie sur Terre s'épanouit. Les Facultés d'éducation contribuent à l'élaboration des politiques publiques et des curriculums et façonnent le paysage de l'éducation par la recherche, la formation à l'enseignement, les programmes d'éducation de la petite enfance, le perfectionnement professionnel et l'enseignement supérieur.

Mobiliser signifie créer des coalitions pour mettre en œuvre des changements et enseigner les compétences nécessaires à la création de coalitions et à l'instauration de changements. Les Facultés d'éducation sont bien placées pour assumer ce rôle, notamment grâce à leur travail intersectoriel avec différents intervenants au sein des systèmes d'éducation, à leur rôle quant à la formation de la prochaine génération d'enseignantes et enseignants, à leurs initiatives en matière de perfectionnement professionnel et à leur contribution à la recherche et au développement.

L'IMPORTANCE DE L'ESPOIR

L'éducation est fondamentalement un exercice porteur d'espoir. Bien que chaque jour apporte plus de nouvelles dévastatrices sur la façon dont notre écosystème change en réponse à l'activité humaine et entraîne une dégradation environnementale et sociale accrue, les éducatrices et éducateurs peuvent entreprendre des actions maintenant qui contribueront à la régénération, à la justice et à un avenir viable. L'espoir doit être compris en termes relationnels complexes. C'est à la fois un privilège et un acte nécessaire de subversion – une déclaration politique selon laquelle les conditions actuelles ne suffiront pas.⁴ Nous devons croire que nous et nos étudiantes et étudiants pouvons faire la différence.

4 « L'espoir, d'une part, est une absurdité trop embarrassante pour qu'on en parle, car il va à l'encontre de toutes ces affirmations que l'on nous a dit être des faits. L'espoir est le refus d'accepter la lecture de la réalité qui est l'opinion de la majorité et on ne le fait qu'au prix de grands risques politiques et existentiels. D'autre part, l'espoir est subversif, car il limite la prétention grandiose du présent, en osant annoncer que le présent envers lequel nous avons tous pris des engagements est maintenant remis en question. » – Walter Brueggemann, *The Prophetic Imagination*.

Responsabilités

Dans cette section, nous décrivons les responsabilités acceptées par les Facultés d'éducation à propos de l'éducation pour un avenir viable.



1 | RESPONSABILITÉS ENVERS NOUS-MÊMES ET NOS ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

a. Mettre en évidence l'importance et l'urgence de l'éducation pour un avenir viable à tous les niveaux et dans tous les aspects de notre travail en tant qu'éducatrices et éducateurs et susciter l'espoir dans notre capacité de créer des changements positifs.

b. Veiller à ce que l'éducation pour un avenir viable soit une composante centrale et obligatoire des cours proposés dans le cadre de nos programmes de formation initiale, de formation continue et d'enseignement supérieur, y compris dans les stages d'apprentissage par l'expérience et les activités parascolaires.

c. Repenser et mettre en application un éventail de pédagogies relationnelles qui appuient l'enseignement et l'apprentissage de l'éducation pour un avenir viable. Les Facultés d'éducation reconnaissent que ces pédagogies peuvent remettre en question de nombreuses approches traditionnelles de l'enseignement et qu'elles seront moins anthropocentriques, moins hiérarchiques, moins prédéterminées, moins contrôlantes, plus équitables et plus saines pour tous. Il s'agit notamment d'utiliser davantage les pédagogies d'apprentissage en plein air basées sur la terre, les pédagogies expérientielles, les pédagogies non directives, les pédagogies du lieu, etc.

d. Inclure une pédagogie qui englobe l'apprentissage sur le monde au-delà de l'humanité, à partir de celui-ci et avec celui-ci.

2 | RESPONSABILITÉS QUANT À NOS RELATIONS

a. Créer des coalitions fondées sur des relations éthiques avec les gardiens de la sagesse et les détenteurs du savoir autochtones dans le cadre de l'élaboration de curriculums et des nouveaux pédagogues.

b. Créer des coalitions fondées sur des relations éthiques avec les groupes autochtones locaux, régionaux et nationaux lors de prises de décisions.

c. Créer des coalitions fondées sur des relations éthiques avec les organisations locales et régionales existantes, incluant celles qui représentant les jeunes.

d. Créer des coalitions fondées sur des relations éthiques au sein de nos établissements afin de promouvoir l'éducation pour un avenir viable par le biais de programmes et de recherches interdisciplinaires et dans les politiques de nos établissements. Militer pour que nos universités signent et mettent en œuvre la *Déclaration de Talloires* sur l'éducation supérieure et la durabilité de l'environnement.⁵

⁵ Voir http://ulsf.org/wp-content/uploads/2015/06/French_TD.pdf

3 | RESPONSABILITÉS QUANT À NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- a. Agir de manière à contribuer à un avenir équitable, viable, sain et florissant pour la planète.
- b. Réduire l'impact environnemental de nos propres établissements, entre autres :
 - en révisant les politiques en matière de voyages et de mobilisation des connaissances afin d'exiger des approches durables quant aux voyages et de réduire les attentes à l'égard des voyages à l'étranger;
 - en diminuant l'impact environnemental de nos pratiques en matière de recherches et en révisant les politiques de manière à réduire un tel impact;
 - en évaluant et en réduisant l'impact environnemental de nos installations, notamment en ce qui concerne l'empreinte de carbone, l'empreinte de déchets, etc.;
 - en faisant la promotion du bien-être au sein de nos facultés et de nos partenariats.

4 | RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE LEADERSHIP

- a. Comprendre en quoi consiste une société socialement et écologiquement juste, saine et florissante, la promouvoir et y contribuer avec espoir, humilité et action concertée.
- b. Accroître les capacités et l'envergure des recherches en éducation pour un avenir viable.
- c. Se soutenir mutuellement au sein de l'ACDE en vue de transformer nos pratiques, nos curriculums et nos pédagogies de manière à bonifier l'éducation et à assurer un avenir équitable et viable.
- d. Militer en faveur d'une réforme des curriculums provinciaux et travailler avec des organisations partenaires afin d'intégrer l'éducation pour un avenir viable comme un domaine d'apprentissage clé auquel accorder la priorité dans l'enseignement et l'apprentissage au sein des écoles primaires et secondaires partout au Canada.
- e. Mobiliser les organismes d'agrément provinciaux dans la formation à l'enseignement et travailler avec eux afin d'assurer l'inclusion de l'éducation pour un avenir viable dans la formation à l'enseignement et dans les exigences à satisfaire pour obtenir l'agrément.
- f. Créer des mécanismes pour faire le suivi et le compte rendu des initiatives et des succès eu égard aux réformes curriculaires et aux actions de mobilisation et les faire connaître aux membres de l'ACDE.

Bibliographie

- Bowers, C. A. (2002). Toward an Eco-justice Pedagogy. *Environmental Education Research*, 8(1), 21-34.
- Bowers, C. A. (2001). *Educating for Eco-Justice and Community*. Athens, GA: The University of Georgia Press.
- Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC). (2010). *Contexte - Élaboration d'un cadre pancanadien de coopération et d'action pour l'EDD*. CMEC: <https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/222/EDD-mesures-collaboration.pdf>
- Environmental and Sustainability Education in Teacher Education (site Web) : <https://eseinfacultiesofed.ca/>
- Inwood, H. & Jagger, S. (2014). *DEEPER: Deepening Environmental Education in Pre-Service Education Resource*. OISE/University of Toronto. <http://eseinfacultiesofed.ca/practice-pages/deeper.html>
- Kool, R., Karrow, D.D. & DiGiuseppe, M. (2021). *Environmental and Sustainability Education in Canadian Faculties of Education, 2017-2018: A research report for the EECOM Standing Committee on Environmental and Sustainability Education in Teacher Education*. Voir aussi <http://www.eseinfacultiesofed.ca/research-pages/policy-reports.html>
- Lovelock, J. (2010). *The vanishing face of Gaia: A final warning*. New York: Basic Books.
- Martusewicz, R. A., Edmundson, J., & Lupinacci, J. (2014). *Ecojustice education: Toward diverse, democratic, and sustainable communities*. New York: Routledge.
- ONU Objectifs de développement durable : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>
- Taylor, D. E. (1997). Women of color, environmental justice, and ecofeminism. In Warren, K. J. (Ed.) *Ecofeminism: Women, Culture, Nature* (pp. 38-81). Bloomington: Indiana University Press.
- UNESCO. (2020). *L'Éducation au développement durable : feuille de route*. Paris: UNESCO.
- #IndigenousESD network: <https://unescochair.info.yorku.ca/indigenous-esd/>



www.ACDEAccords-fr.ca